



## **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL**

### **à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 450'000.- pour des travaux sur les canalisations**

(Du 14 mars 2022)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

#### **1. Préambule**

Dans la continuité des rapports annuels sur l'assainissement du réseau de canalisations, nous vous proposons de procéder à la libération d'un crédit d'engagement de Fr. 450'000.- pour le renouvellement de nos collecteurs.

Ces travaux, qui sont parfois réalisés conjointement avec des assainissements routiers, permettent de pérenniser notre réseau, tout en développant et en optimisant la mise en place d'un système séparatif.

À la suite de la mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux), la présentation de ce rapport annuel a été revue. Désormais, nous vous proposons des fiches pour chaque action prévue en cours d'année, avec le détail des travaux prévus, une description succincte et le coût total des investissements pour chaque chantier.

Le coût indiqué sur chaque fiche comprend l'ensemble des frais liés au chantier considéré, de l'installation du chantier aux fournitures, en passant par les honoraires et prestations, les canalisations et le terrassement, ainsi qu'une légère marge pour les éventuels imprévus.

#### **2. Rapport d'activité**

Dans le présent rapport, nous vous présentons les investissements proposés relatifs à l'assainissement annuel de nos canalisations. Comme par le passé, nous vous remettons également, en annexe, les différentes mesures d'amélioration du réseau de la Ville du Locle réalisées depuis 2012, en évoquant les assainissements complémentaires mis en œuvre lors de la réfection de certaines chaussées (annexe n° 1). Un plan synoptique de l'évolution de notre système d'évacuation des eaux est intégré en fin de rapport (annexe n° 2).

Après plus d'une quinzaine d'années d'existence, le plan d'évacuation des eaux a été réactualisé. Le cadastre des égouts, tant au niveau des collecteurs que des diverses chambres, a été lui aussi actualisé sur la base des informations connues à ce jour. Ces données permettent de prioriser, comme par le passé, les interventions notamment en matière d'état des conduites, mais aussi, et dorénavant, en matière de curage. Parallèlement, la migration progressive sur une plateforme numérique commune aux collectivités publiques permettra une meilleure gestion des données, tout en internalisant leur réactualisation.

### **Poursuite des travaux**

La poursuite des travaux d'assainissement de nos canalisations consistant entre autres à diminuer la quantité d'eau parasite montre la volonté de tendre vers une amélioration constante de notre réseau et par là même de son efficacité. Ce type de réalisation est échelonné sur plusieurs décennies, car, en plus de soulager notre réseau, le maintien de la valeur de ce dernier, en remplaçant les anciennes conduites avec les moyens financiers du moment, est également nécessaire.

### **Situation des Brenets**

Les Brenets sont au bénéfice d'un développement proportionnellement plus conséquent de leur système séparatif. Néanmoins, différentes interventions ont été menées en 2021, sur près de 300m, dont notamment la pose d'un système séparatif au passage dit du « Casse-culs » qui permet la connexion au milieu naturel du Bourg-Dessous.

Le PGEE des Brenets a été réactualisé. Celui-ci sera présenté en commission ATUEE.

Enfin, la rénovation du centre de la localité donne lieu actuellement à une étude menée conjointement par la Commune et l'État de Neuchâtel. Un rapport sur l'« Entretien durable des routes cantonales » devrait être soumis prochainement au Grand Conseil et comprendre notamment ce périmètre. La Commune établira également un rapport pour la mise en place de mesures liées à la mobilité douce et à l'entretien de son réseau de canalisations. Dans ce cadre, le système séparatif sera développé au centre de la localité.

## **3. Description des travaux et interventions 2022**

Les fiches suivantes vous présentent les interventions et travaux prévus cette année.

### 3.1 Réduction des eaux claires parasites de la Molière

Les eaux mélangées de la Molière seront séparées par l'adjonction d'un collecteur des eaux claires, permettant de sortir 0.2 l/s.

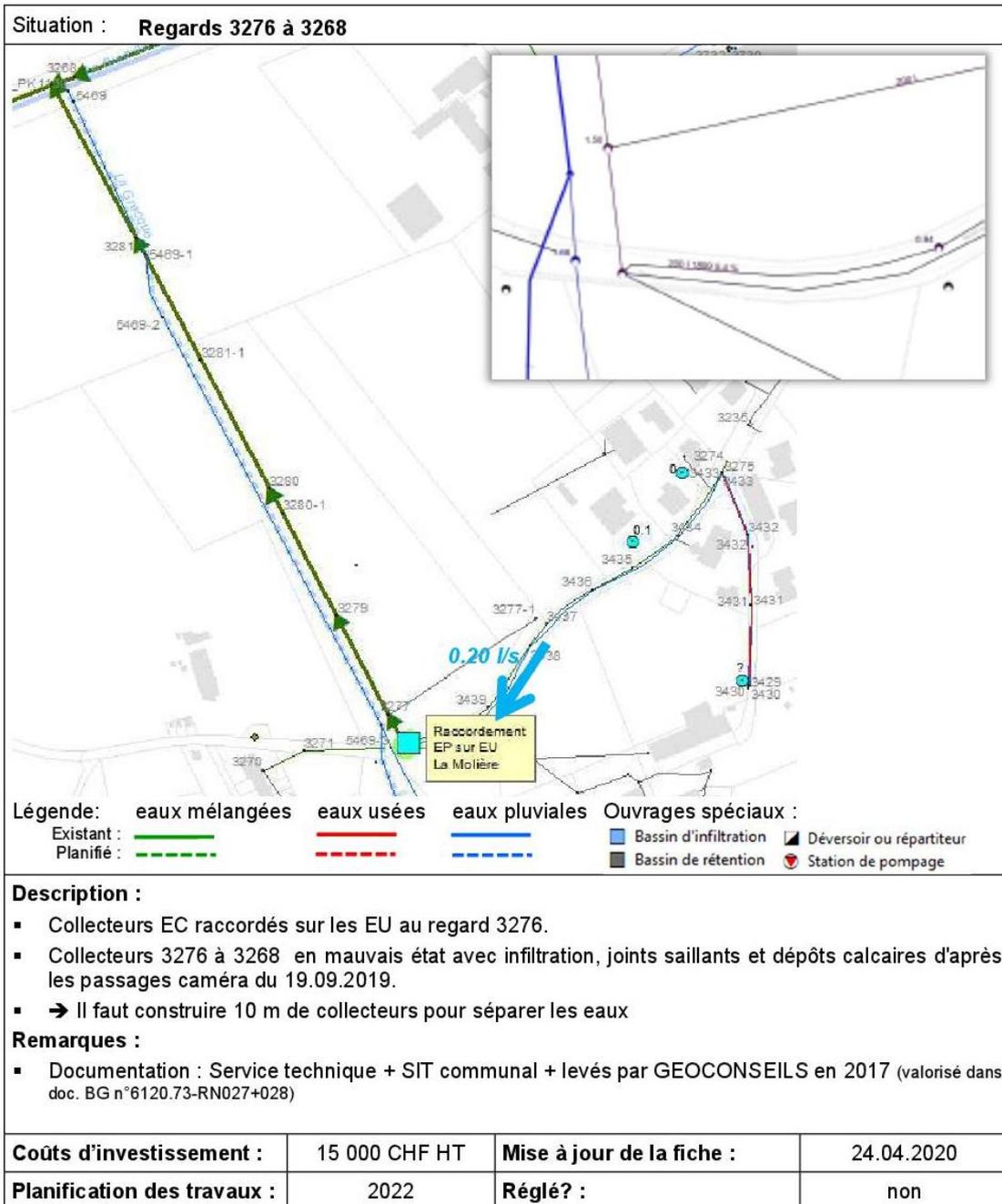


## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

3/70

#### Fiche n° 3 Réduction ECP La Molière



### 3.2 Mise à jour du cadastre au secteur à Dixi

La mise à jour du cadastre dans le secteur Dixi permettra de clarifier les connaissances du réseau et de planifier les interventions avec les propriétaires concernés.

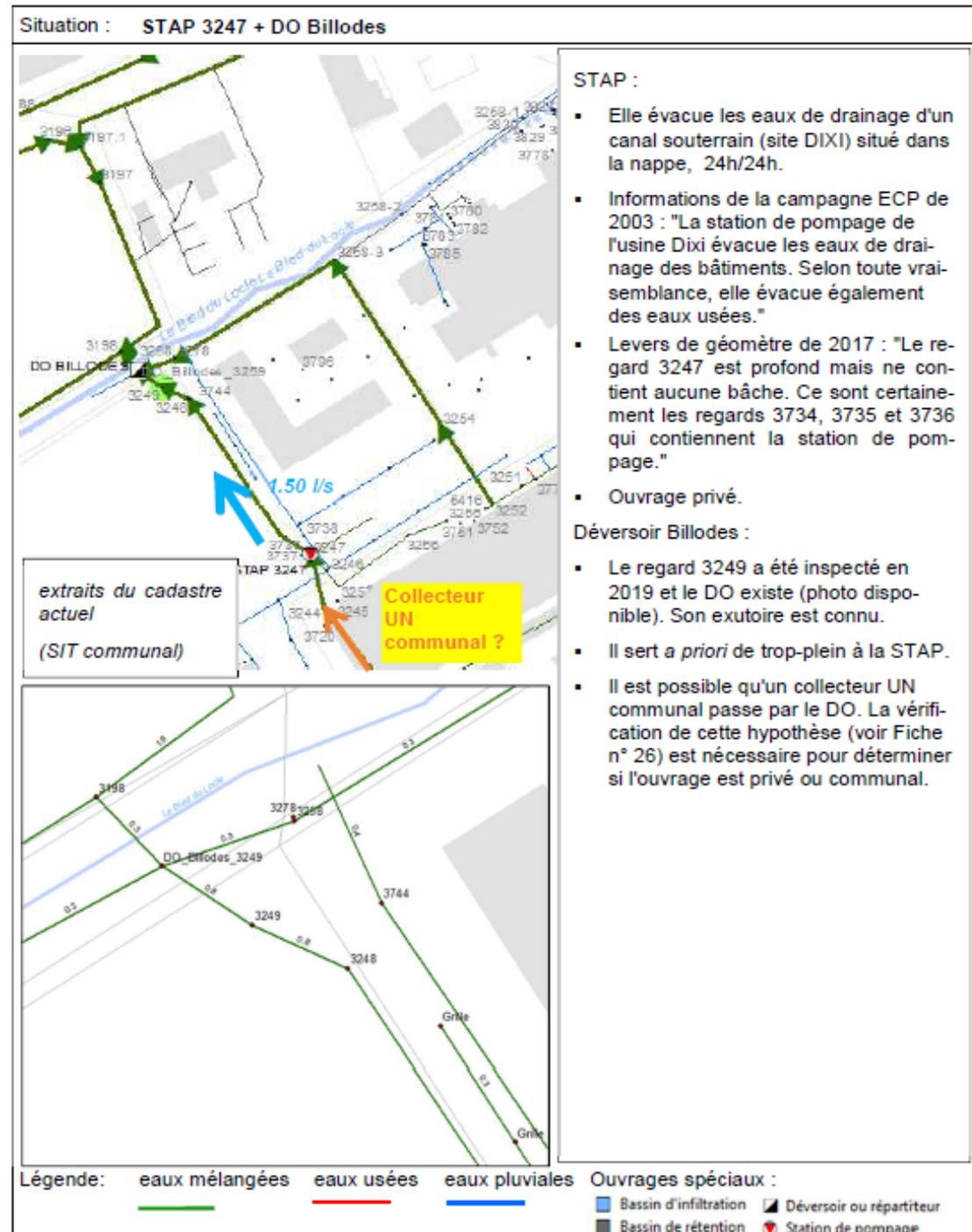


## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

4/70

#### Fiche n° 4 Mise à jour du cadastre et réduction ECP Dixi



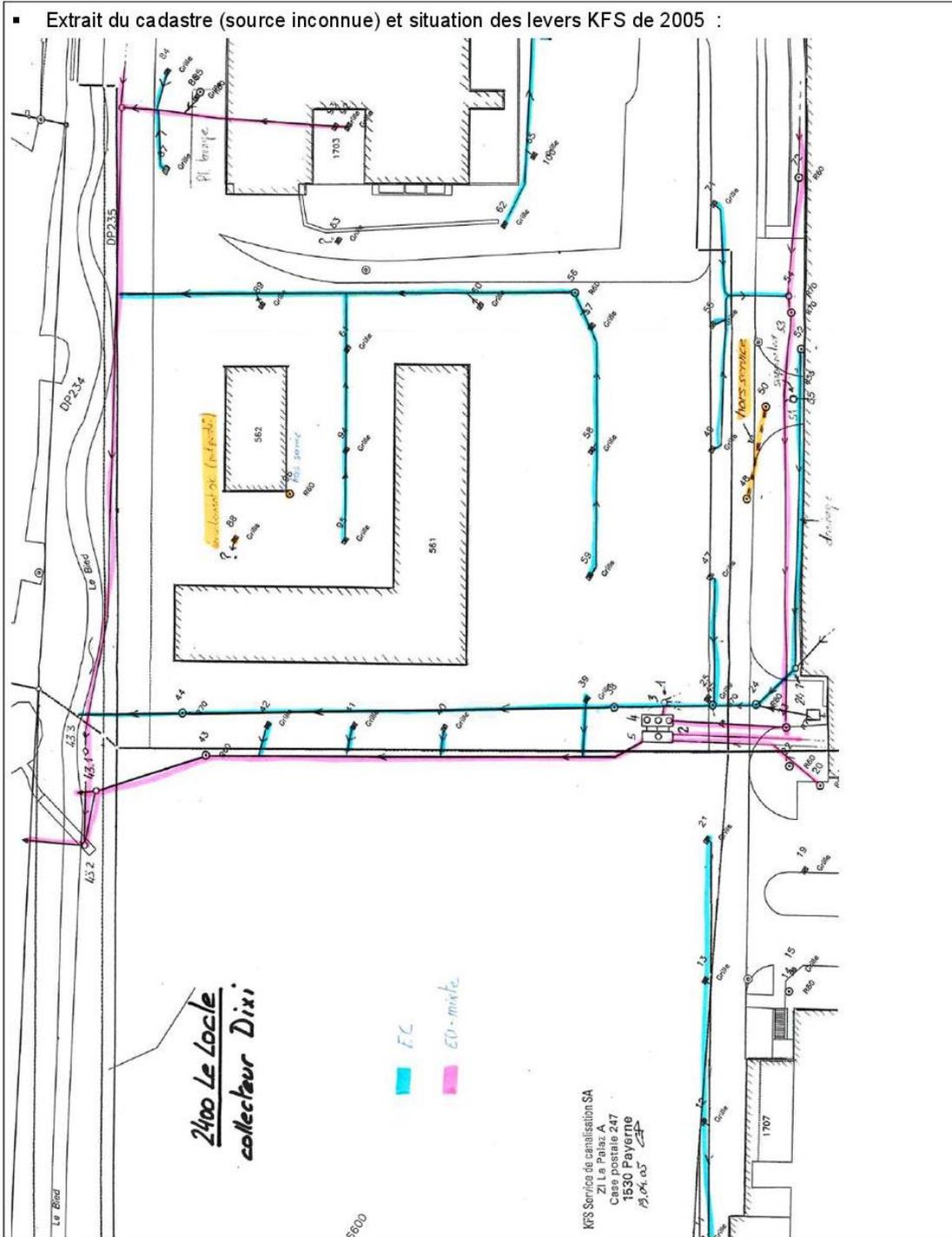
Le réseau ne semble plus correspondre aux relevés effectués à l'époque. Afin de maintenir certains volumes hors d'eau, certains pompages ainsi que des eaux de surfaces pourraient être rejetés dans le réseau d'égouts. Il s'agit le cas échéant d'y remédier.



## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

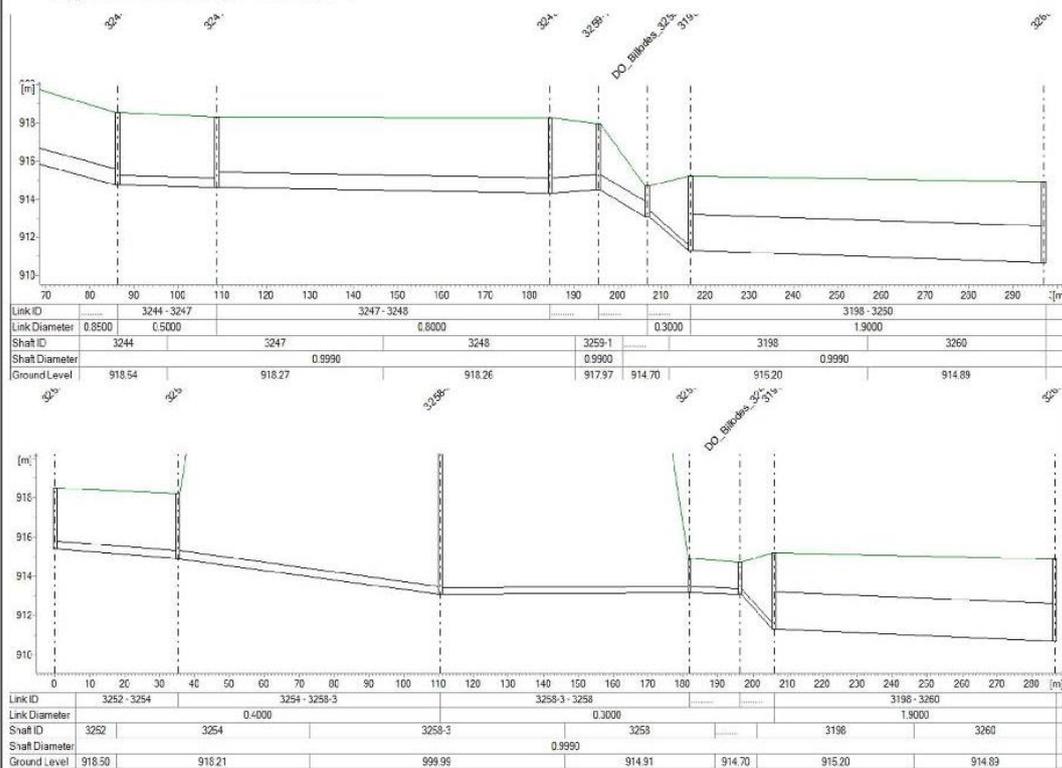
5/70





## Description de l'action :

- → Actions communales :
  - Mettre à jour le cadastre du SIT communal afin qu'il soit conforme avec l'état des connaissances du réseau.
  - Prendre contact avec le propriétaire pour planifier le lever des incertitudes.
  - S'il n'existe pas de plan conforme, des inspections vidéo de la zone doivent être réalisées pour repérer exactement le tracé des collecteurs et le type d'eau pompée.
- → Privé : travaux pour séparer les eaux de drainage des eaux usées
- Hypothèse actuelle à vérifier :



## Remarques :

- Interactions : Fiche n° 26 (Remplacement de collecteur Av. du Technicum) + Fiche n° 39 (Levers des regards et mise à jour du SIT communal) + Fiche n° 50 (Mise à jour du modèle Hydraulique)
- Documentation : 6120.73-RN029 + campagne nocturne 2019 (doc. BG n°100121.01-RN201) et levers KFS 2005 (6120.71-RN017)

Coûts d'investissement :	10'000 CHF HT	Mise à jour de la fiche :	04.10.2019
Planification des travaux :	Étude : 2022	Réglé? :	non

### 3.3 Réduction des eaux claires parasites de la Combe-Robert

La pose d'un séparatif permettra de sortir du collecteur actuel les eaux claires accumulées par le trop-plein des sources de captage Viteos.



## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

7/70

#### Fiche n° 5 Réduction ECP Combe des Enfers/Combe-Robert

Situation : <b>Chambre 2011</b>																							
<b>Légende:</b> <table border="0"> <tr> <td>eaux mélangées</td> <td>eaux usées</td> <td>eaux pluviales</td> <td><b>Ouvrages spéciaux :</b></td> </tr> <tr> <td>Existant : <span style="color: green;">—</span></td> <td><span style="color: red;">—</span></td> <td><span style="color: blue;">—</span></td> <td><span style="border: 1px solid blue; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin d'infiltration</td> </tr> <tr> <td>Planifié : <span style="color: green; border-bottom: 1px dashed green;">—</span></td> <td><span style="color: red; border-bottom: 1px dashed red;">—</span></td> <td><span style="color: blue; border-bottom: 1px dashed blue;">—</span></td> <td><span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Déversoir ou répartiteur</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td><span style="background-color: gray; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin de rétention</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td><span style="color: red;">●</span> Station de pompage</td> </tr> </table>				eaux mélangées	eaux usées	eaux pluviales	<b>Ouvrages spéciaux :</b>	Existant : <span style="color: green;">—</span>	<span style="color: red;">—</span>	<span style="color: blue;">—</span>	<span style="border: 1px solid blue; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin d'infiltration	Planifié : <span style="color: green; border-bottom: 1px dashed green;">—</span>	<span style="color: red; border-bottom: 1px dashed red;">—</span>	<span style="color: blue; border-bottom: 1px dashed blue;">—</span>	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Déversoir ou répartiteur				<span style="background-color: gray; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin de rétention				<span style="color: red;">●</span> Station de pompage
eaux mélangées	eaux usées	eaux pluviales	<b>Ouvrages spéciaux :</b>																				
Existant : <span style="color: green;">—</span>	<span style="color: red;">—</span>	<span style="color: blue;">—</span>	<span style="border: 1px solid blue; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin d'infiltration																				
Planifié : <span style="color: green; border-bottom: 1px dashed green;">—</span>	<span style="color: red; border-bottom: 1px dashed red;">—</span>	<span style="color: blue; border-bottom: 1px dashed blue;">—</span>	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Déversoir ou répartiteur																				
			<span style="background-color: gray; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Bassin de rétention																				
			<span style="color: red;">●</span> Station de pompage																				
<b>Description :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le collecteur d'EP (Combe-Robert) est raccordé sur les EU. Il récolte les eaux du trop-plein de Viteos (Combe des Enfers).</li> <li>▪ Le Bied est proche (20 m), mais le raccordement comporte des difficultés techniques (traversée de réseaux existants, altimétrie...). Une étude de variantes est nécessaire.</li> <li>▪ → Le collecteur EP doit être raccordé au Bied en construisant un nouveaux collecteur EP au bassin de rétention du Bied. Le trop plein de Viteos doit également être raccordé au bassin de rétention du Bied (collecteur privé).</li> </ul>																							
<b>Remarques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il existe un projet d'agrandissement du bassin du Bied (BR_BIED_PK5401) par l'OFROU en lien avec le projet H20. Une coordination est nécessaire avec ce projet.</li> <li>▪ Documentation : campagne nocturne 2019 (doc. BG n°100121.01-RN201) + SIT communal</li> </ul>																							
<b>Coûts d'investissement :</b>	80 000 CHF HT	<b>Mise à jour de la fiche :</b>	24.04.2020																				
<b>Planification des travaux :</b>	2022	<b>Réglé? :</b>	non																				

### 3.4 Remplacement partiel du collecteur d'eaux usées du Bied

L'étenchéité du collecteur d'eaux usées dans le Bied n'est plus assurée. Son remplacement par un PE soudé<sup>1</sup> devient donc nécessaire et permettra de sortir des eaux claires de celui-ci.



#### PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

15/70

#### Fiche n° 12 Réduction ECP intrusion des eaux du Bied - étanchéité

**Situation :** De l'aval du DO Klaus à la mise à ciel ouvert du Bied

**Légende:** eaux mélangées (vert), eaux usées (rouge), eaux pluviales (bleu). **Ouvrages spéciaux :** Bassin d'infiltration (bleu), Bassin de rétention (gris), Déversoir ou répartiteur (noir), Station de pompage (rouge).

**Description :**

- 200 m de collecteur EU PVC DN315 dans le lit du cours d'eau.
- Réhabilitation des collecteurs (PE soudé ou équivalent)

- Le SIT communal ne représente pas ce collecteur continu: → Investigations pour mettre à jour le cadastre des collecteurs.

**Remarques :**

- Documentation : Service technique

<b>Coûts d'investissement :</b>	100 000 CHF HT	<b>Mise à jour de la fiche :</b>	24.04.2020
<b>Planification des travaux :</b>	2022	<b>Réglé? :</b>	non

<sup>1</sup> Actuellement, le collecteur est constitué de manchons emboîtés tous les cinq mètres. Le PE soudé évitera une infiltration d'eaux claires, soit par pression ou gravité.

### 3.5 Continuité de la campagne d'inspection et de mise à jour du réseau

Le réseau loclois est particulièrement conséquent et nécessite des inspections régulières, afin de détecter les anomalies et maintenir sa valeur.



## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

49/70

### Fiche n° 40 Inspection des collecteurs et mise à jour de l'état des collecteurs

Situation : **Toute la commune**



N°		
1	MISE à JOUR SYSTÉMATIQUE	24.04.2020
2	MISE à JOUR SYSTÉMATIQUE en zones de protection des eaux	2020-2021
3	Synchronisation des plans de réseaux	2020-2021
4	Description de l'entretien du cadastre	2020

Ville du Locle  
Cadastre des canalisations

**Etat des inspections télévisées 2015**

Date	Dessin	Contrôle	Visé	Format	Echelle	6120.73 - PG031
15.02.2017	KING/URM	2015		A3	1:500	



BG Ingenieurbüro GmbH - Avenue de Cour 5 - Case postale 241 - CH-1101 Locle  
+41 21 616 11 11 | +41 21 616 11 22 | aurore@bg.ch | www.bg.ch

**Contrôle caméra effectué**

- Après 2010
- Entre 2005 et 2010
- Entre 2000 et 2005
- Avant 2000
- Aucune inspection connue
- Date inconnue

**Description :**

- → Les collecteurs devant faire l'objet d'une inspection TV sont documentés sur la carte n°6120.73-PG031 en annexe 3 du rapport d'état des canalisations, selon la priorisation suivante (principaux et secondaires uniquement, EU ou EM ou EP stratégiques au vu des projets en cours) :
  - Priorité 1 : Collecteurs dont l'état est inconnu et en zones de protection des eaux, en sous-capacité ou source potentielle d'ECF
  - Priorité 2 et 3 : Collecteurs dont l'état est inconnu ou plus à jour. La priorité est fonction de la date des dernières inspections et des travaux prévus.
- Après chaque inspection, → l'état des collecteurs doit être analysé et le SIT communal doit être mis à jour avec les attributs suivants :
  - Topologie et caractéristiques physiques : profils, matériaux et diamètres
  - Fréquence d'inspection de la canalisation (priorité pour la prochaine inspection à mettre à 4)
  - Etat structurel (selon norme VSA) et éventuellement nécessité de rénovation du collecteur

→ L'état des collecteurs doit être mis à jour selon inspections TV 2018 et 2019.

**Remarques :**

- Documentation : Rapport sur l'état des canalisations (6120.73-RN030b) avec carte en annexe + attribut "Fréquence d'inspection de la canalisation" du SIT communal.
- Interaction avec les mesures : -

<b>Coûts d'investissement :</b>	35 000 CHF HT/an	<b>Mise à jour de la fiche :</b>	24.04.2020
<b>Planification :</b>	annuel	<b>Réglé? :</b>	non

### 3.6 Mise en place d'un système séparatif à la rue Albert-Piguet

La mise en place d'un système séparatif sur la rue Albert-Piguet permettra d'activer celui de la rue de la Côte.



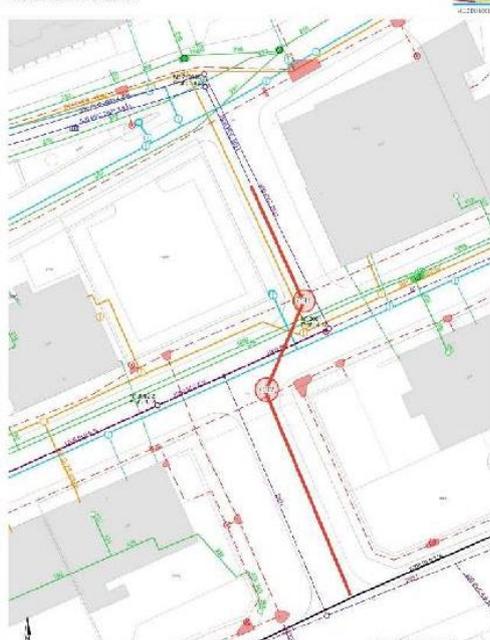
## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

63/70

#### Fiche n° 53 Connexion rue de la Côte au Bied des eaux claires

Situation : De l'aval de la rue de la Côte au Bied des eaux claires à la rue de l'Hôtel de Ville



Légende: eaux mélangées    eaux usées    eaux pluviales    Ouvrages spéciaux :

Existant :                    Bassin d'infiltration    Déversoir ou répartiteur  
Planifié :                    Bassin de rétention    Station de pompage

**Description :** Suite aux travaux de la rue de la Côte en 2021, 320 m. de séparatifs sont dormants. La pose d'une conduite reliant le réseau de la Côte avec le Bied activera le réseau, permettant ainsi de soulager la STEP lors d'événements pluvieux.

▪ @

**Remarques :**

▪ Documentation : Service technique

<b>Coûts d'investissement :</b>	80'000 HT	<b>Mise à jour de la fiche :</b>	05.08.2021
<b>Planification :</b>	2022	<b>Réglé? :</b>	non

### 3.7 Mise en place d'un système séparatif aux Primevères (partie inférieure)

Dans la continuité du séparatif de la Jaluse, un système séparatif sera installé sur la partie inférieure de la rue des Primevères. Ces travaux s'effectueront conjointement avec Viteos (gaz, éclairage public et électricité).



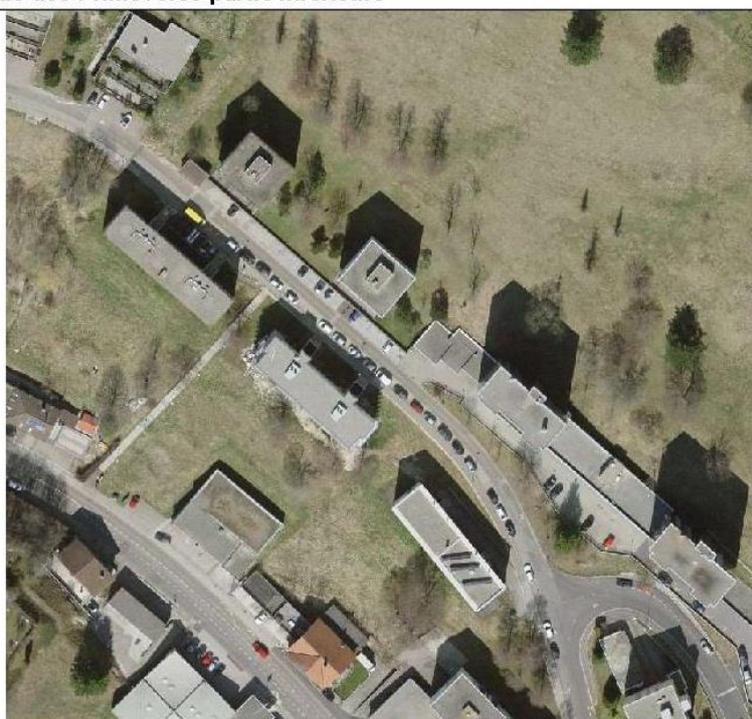
## PGEE du Locle 2020 - Plan d'action et financement

FICHES D'ACTION

64/70

#### Fiche n° 54 Mise en séparatif de la partie inférieure de la rue des Primevères

Situation : Rue des Primevères partie inférieure



Légende:    eaux mélangées    eaux usées    eaux pluviales    Ouvrages spéciaux :

Existant :    ————    ————    ————    Bassin d'infiltration    Déversoir ou répartiteur

Planifié :    - - - -    - - - -    - - - -    Bassin de rétention    Station de pompage

**Description :** Profitant des travaux prévus en 2022 par Viteos SA dans le rue des Primevères, nos services en collaboration avec notre partenaire poseront une conduite d'eaux claires sur environ 180 m. Ce réseau sera directement actif car relié au système séparatif de la rue des Cardamines et des Primevères

▪ @

**Remarques :**

- Documentation : Service technique.
- Interaction avec les mesures : avec l'entretien routier, réfection de la couche de roulement.

<b>Coûts d'investissement :</b>	120'000CHF HT	<b>Mise à jour de la fiche :</b>	05.08.2021
<b>Planification :</b>	2022	<b>Réglé? :</b>	non

#### 4. Récapitulatif des coûts estimés

Réduction ECP La Molière	Fr.	15 000.00
Mise à jour du cadastre et réduction ECP Dixi	Fr.	10 000.00
Réduction ECP Combe des Enfers/Combe-Robert	Fr.	80 000.00
Réduction ECP Intrusion des eaux du Bied - étanchéité	Fr.	100 000.00
Inspection des collecteurs et mise à jour de l'état des collecteurs	Fr.	35 000.00
Connexion de la rue de la Côte au Bied des eaux claires	Fr.	80 000.00
Mise en séparatif de la partie inférieure de la rue des Primevères	Fr.	120 000.00
Prestation du service du génie civil	Fr.	10 000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>Fr.</b>	<b>450 000.00</b>

Nous pouvons encore préciser que le Fonds cantonal des eaux accordera une subvention pour ces travaux d'amélioration du réseau (du réseau unitaire au réseau séparatif). Il est à noter que la subvention pourrait atteindre 40 % de la totalité des travaux liés à la mise en place des canalisations propres aux eaux claires, en raison du fait que l'ensemble du secteur pourra être raccordé au Bied des eaux claires et mis en fonction immédiatement.

#### 5. Incidences financières

Le budget 2022 prévoit un crédit d'engagement du Conseil général de Fr. 450'000.- brut pour l'assainissement des collecteurs. Il correspond au montant brut qui vous est soumis dans le présent rapport.

Une subvention à hauteur de 40 % au maximum pour ces travaux concernant les eaux claires sera sollicitée. Par précaution, nous retenons une subvention minimale de 20 % sur ce crédit d'engagement, soit un montant de Fr. 90'000.-.

Le crédit sera amorti à un taux moyen de 3 %, en application des taux définis dans le règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des Communes (RLFinEC). Cela correspond à une durée d'amortissement moyenne de 33 ans.

Conformément au règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE) entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2015, des intérêts doivent être appliqués sur le demi-capital investi. Ce dernier correspond à la moitié de l'investissement net, soit un montant de Fr. 180'000.-.

Le taux d'intérêt applicable annuellement est le taux moyen de la dette de la commune. Ce dernier étant difficilement prévisible sur les années à venir, nous retiendrons par simplification dans le tableau ci-dessous un taux uniforme de 2 %. Il sera en revanche tenu compte du taux réel au moment du calcul de l'intérêt.



## ARRÊTÉ

concernant un crédit de Fr. 450'000.- pour des travaux sur les canalisations

---

Le Conseil général de la Commune du Locle,  
Vu la loi sur les communes (LCo) du 21 décembre 1964,  
Vu le règlement communal sur les finances du 25 juin 2015, ainsi que l'arrêté de  
sanction du Conseil d'État du 26 août 2015,  
Vu le rapport du Conseil communal du 14 mars 2022,

Arrête :

- Article premier.- Un crédit de Fr. 450'000.- HT est accordé au Conseil communal pour des travaux sur les canalisations.
- Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 90'000.- de recettes, portant ainsi à Fr. 360'000.- le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle.
- Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
- Art. 4.- La dépense sera portée au compte : 100719.50320.00
- Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 3 %.
- Art. 6.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire au crédit.
- Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Le Locle, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL  
Le président,                      La secrétaire,  
P. Surdez                              J. Eymann

## Annexe n° 1 : Assainissements annuels et assainissements complémentaires

### Historique des assainissements annuels du réseau de canalisations

Dans les tableaux qui suivent, nous vous présentons les assainissements qui ont eu lieu à la suite des demandes de crédits annuels portant sur notre réseau de canalisations<sup>2</sup>.

Année	Secteur	Mesures entreprises	Résultats
<b>2012</b>	Combe-Girard	Mise en place d'un système séparatif.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
		Inspection vidéo du réseau de canalisation sur environ 8 km	Identification des sources d'ECP
<b>2013</b>	Stade des Jeanneret	Pose d'un collecteur eaux claires (eau du stade)	Activation du séparatif
	Rue de la Côte	Pose d'un collecteur dans la rue de la Côte	Amélioration de la valeur du réseau et activation du séparatif en attente
<b>2014</b>	Rue Henri-Perret	Pose d'un collecteur de liaison entre deux chambres à la rue Henri-Perret	Amélioration de la valeur du réseau.
	Rue Georges-Favre (prolongation)	Nettoyage de l'entrée du Bied à l'arrière du bâtiment Rolex	Maintien de la valeur du réseau.
		Remplacement de la conduite à l'entrée du Bied à l'arrière du bâtiment Rolex	Amélioration de la valeur du réseau
<b>2015</b>		Nettoyage du bassin de dessablage de la Grecque	Maintien de la valeur du réseau
<b>2016</b>		Mise à jour du PGEE	Réalisation d'une refonte du PGEE datant de 1999
<b>2017</b>	Col-des-Roches	Extension du réseau au Col-des-Roches	Extension du réseau
	Rue de France	Extension du réseau à la Rue de France Actiflo	Extension du réseau
<b>2018</b>	Rue du Midi	Vérification, reprise et activation des raccordements.	Activation du séparatif. Maintien de la valeur du réseau.

<sup>2</sup> Il est à noter que cet historique ne tient pas compte des interventions urgentes, ponctuelles ou de minime importance.

Année	Secteur	Mesures entreprises	Résultats
2019	Rue du Midi / Route de la Jaluse	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif	Activation du séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
2020	Route de la Jaluse	Pose d'un séparatif	Amélioration de la valeur du réseau.
	Rue de France	Étanchéité et pérennité de l'ouvrage	Maintien de la valeur du réseau.
<b>Fusion Le Locle-Les Brenets</b>			
2021	Casse-culs	Pose d'un séparatif	Amélioration de la valeur du réseau.
	Le Bourg- Dessous	Pose d'un séparatif	Amélioration de la valeur du réseau.

### **Historique des assainissements complémentaires du réseau de canalisations**

Parallèlement aux travaux annuels de canalisations, il est à noter que les réfections de chaussées donnent lieu fréquemment à l'assainissement de collecteurs. Ces travaux viennent compléter les demandes annuelles de crédit et l'assainissement global du système<sup>3</sup>.

Année	Secteur	Mesures entreprises	Résultats
2012	Rue de la Paix	Pose d'un collecteur d'eaux claires.	Activation du séparatif.
	Stade des Jeanneret	Remplacement du collecteur sous le stade.	Mise en séparatif et maintien de la valeur du réseau
2013	Rue de la Foule	Remplacement du collecteur et pose d'un collecteur d'eaux claires.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue du Crêt- Vaillant	Remplacement du collecteur et pose d'un collecteur d'eaux claires.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue de la Chapelle	Remplacement des conduites.	Maintien de la valeur du réseau

<sup>3</sup> Il est à noter que cet historique ne tient pas compte des interventions urgentes, ponctuelles ou de minime importance.

<b>Année</b>	<b>Secteur</b>	<b>Mesures entreprises</b>	<b>Résultats</b>
<b>2014</b>	Rue de Beau-Site	Remplacement des conduites de la rue de Beau-Site.	Maintien de la valeur du réseau.
	Rue des Étangs	Remplacement du collecteur et pose d'un collecteur d'eaux claires.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
<b>2015</b>	Rue du Crêt-Vaillant	Remplacement des conduites (partie centrale).	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Route de Bellevue	Remplacement des conduites (partie ouest).	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Secteur des Saignoles	Mise en place d'un bassin de désinfiltration et d'un collecteur d'eaux claires.	Mise en séparatif. Extension de la valeur du réseau.
<b>2016</b>	Rue du Crêt-Vaillant	Remplacement des conduites (partie ouest)	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue du Verger	Chemisage de la conduite principale des eaux usées	Maintien de la valeur du réseau.
	Rue H. C.-Andersen	Pose d'un PE soudé pour le réseau des eaux claires.	Activation du système séparatif.
<b>2017</b>	Place du 1 <sup>er</sup> Août	Pose d'un séparatif en lien avec la gare routière.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue des Cardamines	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif (1 <sup>re</sup> étape).	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
<b>2018</b>	Rue de la Corniche	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif.	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue des Cardamines	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif (2 <sup>ème</sup> étape).	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.

<b>Année</b>	<b>Secteur</b>	<b>Mesures entreprises</b>	<b>Résultats</b>
<b>2019</b>	Rue Le Corbusier	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif (2 <sup>ème</sup> étape).	Mise en séparatif. Maintien de la valeur du réseau.
	Rue des Cardamines	Embranchement réalisé sur la rue de la Jaluse.	Activation du système séparatif en attente.
<b>2020</b>	Route du Communal	Mise en place d'une infiltration	Amélioration de la valeur du réseau.
<b>2021</b>	Rue de la Côte	Remplacement du collecteur et pose d'un séparatif	Amélioration de la valeur du réseau.

## Annexe n° 2 : Plan synoptique de l'évolution de notre système d'évacuation des eaux

